Nufarm
Enhance[MD]

Concentré Émulsifiable

AGRICOLE

ATTENTION :
IRRITANT POUR LA PEAU

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour
1-800-424-9300

Enhance [MD] est une marque déposée de
Norac Concepts Inc.

Adjuvant non ionique pour bouillie dérivé de l'huile de soya.

Pour usage avec les produits antiparasitaires figurant sur la présente étiquette.

GARANTIE :
Éthoxylate de triglycéride 10 POE . . . 80 %
Avertissement, contient l'allergène soya

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

No D'HOMOLOGATION 29952
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :
EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc, 1-800-868-5444.

MISES EN GARDE :
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

MANIPULATION DU PRODUIT :
Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.

NUFARM ENHANCE-F.indd 2 Aug-23-2011 12:17 PM

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Conserver à l'écart de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les zones humides et toute autre étendue d'eau par application directe du produit, dérive de pulvérisation et lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS LE TRAITEMENT :
Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant la fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec NUFARM ENHANCE.

ENTREPOSAGE :
Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un lieu sûr entre chaque utilisation. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS :
Récupérer le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulée, terre) et jeter dans un contenant à déchets. Laver la zone de déversement avec de l'eau après avoir ramassé la matière, puis jeter avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :
ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.'

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour les contenants à usage unique, se reporter à la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
24 heures par jour, CHEMTREX 1-800-424-9300

MODE D'EMPLOI :
Les doses de NUFARM ENHANCE indiquées ci-dessous se rapportent aux bouillies de pulvérisation préparées avec un produit antiparasitaire ou à d'autres usages. Les bouillies de pulvérisation à base de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs usages doivent être dérivées des étiquettes de produits antiparasitaires individuelles.

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de NUFARM ENHANCE par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
ACTIVOL®	250 mL/1 000 L	Pour usage sur les cerises douces et aigres
FALGRO®	250 mL/1 000 L	Pour usage sur les cerises aigres
FOLICUR 432 F FONGICIDE FOLIAIRE	1,25 L/1000L	Consulter l'étiquette de FOLICUR 432 pour le mode d'emploi.
FONGICIDE FOLIAIRE PROLINE 480 SC	1,25 L/1000L	Proline 480 SC doit être dispersé à fond avant d'ajouter NUFARM ENHANCE
AMBUSH® 500EC, POUNCE 384 Insecticide®	300 mL/1 000 L	Pour usage sur les choux.
EVEREST 70 Herbicide granulé dispersable dans l'eau	2,5 L/1 000 L	Pour usage sur le blé de printemps et le blé dur
EVEREST SOLUPAK 70 DF	2,5 L/1 000 L	Pour usage sur le blé de printemps et le blé dur
AXIAL 100 EC Herbicide	2,5 L/1 000 L	Pour usage sur l'orge de printemps, le blé de printemps
DÉFANANT REGLONE	1 L/1 000 L	Ne pas utiliser NUFARM ENHANCE avec REGLONE pour supprimer la spargoute des champs. Ne pas utiliser NUFARM ENHANCE avec RELGONE pour défaner les pommes de terre, sauf pour l'usage recommandé dans les provinces des Prairies, à raison de 1,25 L/ha de REGLONE
PINNACLE TOSS-N-GO Herbicide, PINNACLE SG Herbicide, REFLEX® HERBICIDE, TELAR® HERBICIDE	1 L/1 000 L	Ajouter NUFARM ENHANCE en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.

NUFARM ENHANCE-F.indd 4 Aug-23-2011 12:17 PM

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de NUFARM ENHANCE par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
ACCENT®, ALLY®, REFINE EXTRA 75 DF Herbicide, REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO Herbicide, ELIM EP HERBICIDE 25% Pâte granulée, ELIM EP 25 DF Herbicide MUSTER®, PEAK 75WG Herbicide, CLASSIC®, RELIANCE™ STS Toss-N-Go, ESCORT®, COMPAS 480 EC EMULSIFIABLE SELECTIVE WEEDKILLER, BEACON® , SUMMIT WG®, CURTAIL*M®, LONTREL® 360, PARDNER®, ULTIM 75 DF Herbicide, NUFARM KORIL 235 HERBICIDE LIQUIDE	2 L/1 000 L	Ajouter NUFARM ENHANCE en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
PURSUIT 240, PURSUIT Herbicide pour fèves de soya (agricole), PURSUIT Herbicide, PURSUIT 70 DG Herbicide, FIELDSTAR WDG Herbicide, FIELDSTAR WDG WSP Herbicide, DISTINCT Herbicide, DISTINCT WDG Herbicide, REFLEX + PURSUIT®, UPBEET®, UNITY® 280 EC, MERIDIAN®, ACC 299263 70 WDG, SIGNAL HERBICIDE, AIM EC HERBICIDE	2,5 L/1 000 L	Ajouter NUFARM ENHANCE en dernier. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi. Pour la dose supérieure de SIGNAL HERBICIDE, 290 mL/ha, utiliser avec NUFARM ENHANCE à 0,32 % vol/vol.(3,2 L/1000 L)
ELEVATE® 50 WDG	200 mL/1 000 L	Pour usage sur le raisin

NUFARM ENHANCE-F.indd 5 Aug-23-2011 12:17 PM

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de NUFARM ENHANCE par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
TOUCHDOWN® 480, TOUCHDOWN® 600, TOUCHDOWN® iQ, ROUNDUP®, VANTAGE™ Plus, VANTAGE Solution herbicide, ROUNDUP® DRY, ROUNDUP TRANSORB, GLYFOS BIO 450 HERBICIDE, GLYFOS BIO HERBICIDE		
GLYFOS SOLUBLE CONCENTRATE HERBICIDE II ,GLYFOS AU SOLUBLE CONCENTRATE HERBICIDE		Usages : Chiendent, travail réduit du sol ou culture sans labour, semis et jachère.
GLYFOS SOLUBLE CONCENTRATE HERBICIDE, RENEGADE® HC HERBICIDE LIQUIDE, NUFARM CREDIT HERBICIDE LIQUIDE, CREDIT PLUS HERBICIDE LIQUIDE, HERBICIDE CREDIT 45, NUFARM CREDIT 360 HERBICIDE LIQUIDE	350 mL/ha dans 50 à 100 L 500 mL/100 L	Chiendent : pour des volumes d'eau de 150 à 300 L/ha. RESPECTER LES DOSES DE PRODUIT NON IONIQUE INDIQUÉES SUR LES ÉTIQUETTES DES PRODUITS.
MAVERICK II HERBICIDE, MAVERICK III HERBICIDE, MANAGE 780, HERBICIDE LIQUIDE IPCO FACTOR 540, R/T 540 HERBICIDE LIQUIDE, TOUCHDOWN TOTALE, ROUNDUP WEATHERMAX HERBICIDE LIQUIDE AVEC LA TECHNOLOGIE TRANSORB 2, ROUNDUP TRANSORB HC HERBICIDE LIQUIDE, et ROUNDUP ULTRA 2 HERBICIDE LIQUIDE		

REMARQUE : Ne pas excéder la dose de NUFARM ENHANCE indiquée, surtout lorsqu'il s'agit de produits qui contiennent leur propre agent mouillant. Une quantité trop importante de mouillant peut entraîner la perte de la pulvérisation en raison du ruissellement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi complet. **Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans des milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.**

TM / ® Tous les produits indiqués sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs compagnies respectives.

11-1812 A-23 août, 2011

NUFARM ENHANCE-F.indd 6 Aug-23-2011 12:17 PM